

L'ALCYON

BULLETIN

de la Fondation pour le Progrès en Éducation

placée sous l'égide de

l'Institut de France

Académie des Sciences Morales et Politiques

n°2 - Septembre 2006

La Fondation pour le Progrès en Éducation créée en 1997 a pour objet de promouvoir, par des aides et des échanges, les améliorations nécessaires de notre système éducatif. Ce besoin est ressenti par tous et découle des changements rapides du monde où nous vivons. Beaucoup contribuent à cette cause plus puissamment qu'un organe indépendant fédérant des compétences et des bonnes volontés et œuvrant à la marge. Cependant rien n'est inutile.

La Fondation a, dans ce but, organisé quatre colloques, trois séances publiques d'information et distribué trois subventions à des associations. Elle a constitué un réseau qui croise ses réflexions avec d'autres groupes de la même mouvance. Actuellement, son activité consiste à rassembler les éléments de progrès qui se sont manifestés dans les dernières années. Il s'agit principalement de réalisations mais aussi de concepts non encore réalisés mais intéressants et potentiellement utiles : le Vade-mecum des Progrès et la Boîte à Idées. Ses moyens de communication pour ce faire sont doubles : un bulletin appelé Alcyon (oiseau mythique porteur de bonnes nouvelles) et un site internet. Dans l'avenir, un lieu pour les rencontres et la documentation est envisagé.

Ce qui précède a été le sujet du premier bulletin, Alcyon n°1, juin 2006. Le deuxième numéro de l'Alcyon présenté ici continue l'élaboration du projet « Vade-mecum - Boîte à Idées » en commençant à dresser une liste des thèmes entrant dans ce champ.

Le progrès peut être envisagé sous divers angles.

D'une façon très générale, il peut affecter l'individu et l'enrichir personnellement, ou être mis au service de la société.

Il peut porter sur les trois dimensions de l'être : le corps, le cœur, l'esprit, ou reprendre le fameux quatuor : savoirs, savoir-faire, savoir vivre, savoir être.






Plus près de l'enseignement, son recensement peut être chronologique et suivre les étapes des apprentissages, de la maternelle à l'éducation permanente. (A l'intérieur de ce cadre, nous pensons qu'il n'est pas sans pertinence de distinguer entre la période obligatoire - 6 à 16 ans - et les autres). Enfin, un examen attentif indique que tout, finalement, peut se résumer en deux grands aspects : les structures, les méthodes. Les premières concernent ce qui est matériel, comme les locaux, ainsi que ce qui est décidé d'en haut, par exemple les programmes. Elles constituent pour les enseignants, les élèves, les familles, des données à peu près incontournables. Les secondes relèvent des enseignants et sont en principe libres. Il est de l'intérêt de tout le monde d'en élargir la connaissance, ce que font bien entendu, en premier lieu, les revues pédagogiques.

S'il est assez difficile de décider du meilleur classement, la question n'est heureusement pas primordiale. Il faut seulement pouvoir s'appuyer sur un dispositif qui soit clair et efficace, des passerelles et rapprochements pouvant être établis ensuite.

La formulation : précédé par un mot clé, chaque thème sera décliné selon des questions destinées à appeler des réponses porteuses de progrès.

Origine de ces questions et des réponses : 1. Venant de nous : ce qui a été traité dans les colloques de la Fondation par les apports des conférenciers, repris dans les Actes, sur des sujets qui nous tiennent à cœur. 2. Les réponses données par le public au « Grand Débat sur l'Avenir de l'Ecole » de 2003-2004, et en particulier nos contributions (70 pages de texte), telles qu'elles sont recensées dans le volume intitulé « Les Français et leur école. Le Miroir du débat » (avril 2004).

3. Ce qui parviendra des personnes intéressées, soit sous formes de fiches pour le Vade-mecum qui doit par définition être concis, ou d'exposés courts pour la Boîte à Idées. Chaque fiche devra comporter les données suivantes :

-  Thème général
-  Domaine particulier
-  Initiative rapportée
-  Progrès réalisé
-  Coordonnées de l'auteur

Dans la pratique, nous pensons utiliser deux axes fondamentaux : d'abord les étapes de la scolarité, et ensuite des thèmes qui se retrouvent à plusieurs étapes voire à toutes. L'un est longitudinal, l'autre transversal ; les deux sont bien connus des chercheurs et concourent à l'obtention des mots-clés. Ces mots-clés servant d'appel renverront à la fois aux questions et aux réponses. Leur unité réside dans le mot « progrès », emblématique de la Fondation.

Pourquoi utiliser des questions plutôt que citer des dysfonctionnements ? Certes, à l'origine se trouve toujours une carence constatée, et donc une remédiation à apporter. Mais la Fondation, dans toutes ses manifestations, s'est voulue positive plutôt que critique. Ce qui va mal trouve suffisamment d'écho dans les médias.

Pour assurer le maximum d'accessibilité, il est nécessaire qu'une même logique informe tous nos apports documentaires. Ainsi les progrès réalisés ici, les propositions formulées ailleurs, se rejoindront, s'ils concernent les mêmes secteurs de ce vaste domaine qu'est l'éducation. Ils pourront donc, le cas échéant (et si un bon vent les porte) être promus et essayés ensemble. La dispersion est notre ennemie, puisque ce qui sous-tend toute cette entreprise est le désir d'être utile, et qu'il est clair que la réunion (ici, celles des approches) est une force.

Nous présentons ci-dessous une première liste de thèmes, arrangés selon le principe qui vient d'être évoqué. Elle est destinée à être complétée au fur et à mesure des apports des

uns et des autres. Elle se veut donc évolutive plutôt qu'exhaustive. Elle n'est pas non plus ordonnée selon des priorités, même si un sentiment d'urgence règne dans toute notre entreprise.

CLASSEMENT SELON LES ETAPES DE L'EDUCATION

I. PRIMAIRE

1. Que devrait être la fin de la scolarité en Primaire ?

- ✚ Après cinq années automatiquement ?
- ✚ En fonction des connaissances acquises ? 2. Que faire si le minimum n'est pas maîtrisé ?

2. Que faire si le minimum n'est pas maîtrisé ?

- ✚ Redoubler le CM2 ?
- ✚ Restaurer un Primaire allongé (cours Supérieur, classes de perfectionnement...) ?
- ✚ Entrer quand même en 6ème ?

3. Certification : le certificat d'étude primaire (CEP) actuellement supprimé :

- ✚ Est-il inutile ?
- ✚ Serait-il utile comme évaluation des acquis ?
- ✚ Devrait-il être la porte d'entrée dans le Secondaire ?

II. SECONDAIRE : 1^{er} cycle (Collège)

1. Modalité

- ✚ La même pour tous pendant les quatre ans ?
- ✚ Différenciée ?
- ✚ Si oui, quand ? selon quels critères ?

2. Contenus

- ✚ Quel équilibre du concret et de l'abstrait, des savoirs et des comportements ?
- ✚ Quel minimum est attendu à 16 ans ?

3. Certification : le Brevet des Collège doit-il être :

- ✚ Facultatif et sans conséquence ?
- ✚ Passé par tous ?
- ✚ Exigible pour la suite des études ?

III. SECONDAIRE : 2^{ème} cycle (Lycée)

1. Finalités du second cycle ?

2. Orientation en vue de la poursuite des études et des apprentissages

- ✚ Quand ? par qui ?
- ✚ Seulement selon les emplois ? ou aussi selon les profils psychologiques ?
- ✚ Évalué par des professionnels ? ou aussi par les intéressés (place de la psychologie dans le cursus) ?

3. Certifications :

- ✚ Le Baccalauréat devrait-il comme maintenant avoir pour but de prouver à la fois les acquis du Secondaire et la capacité à entrer dans l'enseignement supérieur ?
- ✚ Ou être divisé en deux contrôles distincts ?
- ✚ Dans ce ras. Quand et comment organiser la certification concernant le passé ?

IV. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

1. Orientation interne :

- ✚ Comment assurer avant l'entrée une parfaite connaissance des filières (universités, écoles professionnelles) et des débouchés ?

2. Malgré la massification :

- ✚ Comment accueillir et former les étudiants des Universités ?

3. Financement :

- ✚ **Public**: la gratuité doit-elle s'accompagner d'obligations (travailler, assister aux cours, aux travaux dirigés) ?
- ✚ **Privé**: un financement selon les ressources est-il envisageable ?

V. PERISCOLAIRE :

Ne devrait-il pas être considéré comme complémentaire de l'enseignement et du rôle éducatif de l'école ?

VI. EDUCATION PERMANENTE (ou tout au long de la vie) :

- ✚ Étant donné sa nécessité reconnue, ne devrait-on pas en tenir compte dans les programmes de la formation initiale ?
- ✚ Et la faciliter ensuite (écoles de la deuxième chance, chèques éducation, universités populaires, etc.) ?

CLASSEMENT SELON DES THEMES TRANSVERSAUX

Simplement dans un but de clarification, les sujets sont donnés, autant que possible, dans l'ordre suivant : pendant l'obligation scolaire puis après celle-ci. Et à l'intérieur des ces deux catégories, les problèmes de structures précèdent les indications de méthode.

Pendant l'obligation scolaire

I. Qualité de vie à l'école :

Établissements et locaux sont-ils adaptés à la pédagogie optimale ? Le travail est-il dispensé selon les rythmes biologiques ? Etc.

II. Efficacité de l'enseignement :

Faut-il accepter que certains élèves n'en profitent pas ? Comment faire progresser tout le monde tout en ne défavorisant pas les futures élites ? Qui (école ou élève) doit s'adapter pendant cette période ? Devrait-on considérer que l'obligation implique, en contrepartie, des respects (besoins du corps, diversité des individus) ? Se sert-on suffisamment des réussites possibles chez chacun comme encouragement ? etc.

III. Partenaires de l'école (parents, société) :

Quel rapport optimal avec l'école, à quel niveau ? quelle liberté de choix devrait être laissée aux familles dans l'enseignement public? etc.

IV. La violence, devenue un problème majeur :

Est-elle due aux structures imposées ? A un enseignement pas assez personnalisé ? A des enseignants non préparés à cela ? Au manque d'un complément d'éducateurs formés ? etc.

Pendant l'ensemble de la scolarité

I. Motivation :

- ✚ Comment faire travailler efficacement, voire avec plaisir étant donné que pouvoir aller à l'école est un privilège et devrait être ressenti comme tel ou au minimum intéressant ? Fait-on tout pour cela, ou fait-on passer les programmes (qu'ils soient assimilés ou non) avant le désir d'apprendre ? etc.

II. Evaluations :

- ✚ Par qui ? chiffrées ou non ? sont-elles assez nombreuses ? sont-elles destinées à l'élève, à l'enseignant ou au public ? etc.

III. Orientations :

- ✚ Les vœux et le profil psychologique sont-ils assez pris en compte ? Sont-elles assez préparées ? etc.

IV. Comparaisons internationales :

- ✚ Sur tous ces sujets, elles sont indispensables et bienvenues.

Pour la suite de ce projet, la participation de tous est attendue, que ce soit pour compléter les thèmes ou pour fournir des exemples ou des idées susceptibles d'être à l'origine de progrès.

**Adresse ACDI, 246 cours d l'Argonne 33000 Bordeaux
courriel argonne246@wanadoo.fr**